

Hier, jeudi 29 septembre 2022, un surveillant pénitentiaire du CP Paris-La Santé a été lâchement agressé...

Ces faits pourraient simplement venir allonger la longue liste des agressions subies quotidiennement par le personnel pénitentiaire.

Seulement voilà, le contexte des violences commises hier sur notre collègue ajoute des circonstances aggravantes et inquiétantes pour toute une profession.

Alors qu'il se trouvait dans les transports parisiens, après sa fin de service, ce représentant de l'autorité publique a été reconnu par un ancien détenu. Celui-ci l'a frappé à plusieurs reprises au visage.

Choqué, il a été médicalement pris en charge (6 points de suture sous la lèvre). Il porte aujourd'hui les stigmates de cette violente agression : visage tuméfié et état de choc psychologique.

L'**UFAP UNSa Justice** lui apporte tout son soutien et lui souhaite un prompt rétablissement.

## **VIOLENCES DANS ET HORS LES MURS !**

Pour notre Organisation Syndicale, cette violence gratuite n'est pas une banale agression de la rubrique des faits divers !

Ce tragique événement témoigne de la dangerosité de la profession de surveillant pénitentiaire. Les violences subies par le personnel pénitentiaire n'ont plus de limite !

Même en dehors du service, il n'y a pas de répit : attendu aux portes des établissements, suivi ou reconnu, la violence physique et verbale s'immisce jusque dans nos vies privées !

L'**UFAP UNSa Justice** s'inquiète et recommande la plus grande vigilance à l'ensemble des personnels pénitentiaire.

La banalisation des violences subies quotidiennement dans l'exercice de nos missions ne peut pas nous poursuivre jusque dans nos maisons !

L'**UFAP UNSa Justice** attend une action rapide des forces de police permettant d'interpeller l'auteur de ces faits inqualifiables.

Notre Organisation Syndicale espère également que la Justice n'aura pas la main qui tremble lors du jugement !

**N'acceptons pas la violence du dedans s'installer au dehors, dans nos vies !**